

Monsieur Edouard Philippe Premier Ministre Hôtel de Matignon 57, rue de Varenne 75007 Paris

Paris, le 22 avril 2020 Ref : LB/JC/NH

Monsieur Le Premier Ministre.

Face à la crise sanitaire, notre pays repose tout entier sur les travailleurs qui affrontent l'exposition à la maladie au risque même de leur santé et de leur vie comme celles de leurs proches.

Depuis le début, avant même l'état d'urgence sanitaire, les professionnels des secteurs sanitaire, social et médico-social sont présents en première ligne pour soigner, protéger et accompagner. Or aujourd'hui, ces professionnels ressentent un malaise profond. ils ne comprennent pas les annonces faites le 15 Avril d'une prime à géométrie variable et qui par conséquent oppose ces agents entre eux et entre services. Alors que dans tous les services, aucun d'entre eux ne compte son travail, son engagement et sa peine, cette prime différenciée donne l'impression que la reconnaissance que nous leur devons, elle, leur serait comptée. C'est pourquoi la CFDT vous demande, pour les soignants pour lesquels cette prime est la plus basse, que celle-ci fasse l'objet d'une revalorisation qui soit à la hauteur de l'engagement de l'ensemble du secteur sanitaire, social et médico-social.

Pour la CFDT, la Nation doit une reconnaissance marquée à l'ensemble des fonctionnaires et contractuels engagés en première ou en deuxième ligne. La CFDT demande donc qu'un dispositif simple et juste de prime concrétise cette reconnaissance. Les logiques budgétaires qui ont tant sévi et conduit à la fragilisation de notre système de soin ou de protection des plus fragiles ne peuvent se manifester comme avant. Ne laissons pas cette reconnaissance monétaire significative se transformer en occasion manquée.

Comme la CFDT le disait en 2017, fonctionnaires et contractuels sont L'Autre trésor public, ce trésor humain que la crise actuelle révèle avec gravité.

.../...



Quant aux ordonnances concernant les congés, là aussi, quel rendez-vous manqué avec le dialogue social dans les fonctions publiques ! Les agents publics ont prouvé leur capacité à s'adapter aux conditions inédites liées à la crise. Faisons leur confiance et travaillons avec leurs représentants pour construire les organisations de travail et de temps de travail qui permettront au mieux d'intégrer les réalités professionnelles et locales. La CFDT y est prête et attend que l'ensemble des employeurs publics, notamment locaux, s'y engagent.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de ma très haute considération.

Laurent Berger Secrétaire général

